



**18ème Sommet des Présidents
des groupes parlementaires PPE
au sein des Parlements nationaux
de l'UE et du PE**

3 juin 2013

 **Groupe PPE**

Relations avec les Parlements Nationaux FR

TABLE DES MATIÈRES

Programme	4
Ouverture du Sommet	6
Première séance : LE CADRE FINANCIER PLURIANNUEL ET LES RESSOURCES PROPRES	8
Deuxième séance : LES DÉFIS DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES DE 2014 ET LA NOUVELLE LÉGISLATURE	16
Troisième séance : LA PROCHAINE PRÉSIDENTE DE L'UNION EUROPÉENNE	26
Réunion de travail Orateur invité : Janusz Lewandowski, Commissaire européen à la programmation financière et au budget	28
Déclaration finale du 18ème Sommet	30

PROGRAMME

Lundi 3 juin 2013

OUVERTURE DU SOMMET :

- **Joseph DAUL**, MdPE, Président du Groupe PPE

Co-présidence

- **Paulo RANGEL**, MdPE, Vice-président du Groupe PPE chargé des relations avec les groupes parlementaires des Parlements nationaux
- **Charles FLANAGAN**, MP, Président du groupe parlementaire Fine Gael au Parlement irlandais

I. LE CADRE FINANCIER PLURIANNUEL ET LES RESSOURCES PROPRES

- **Jean-Claude JUNCKER**, Premier Ministre, Luxembourg
- **Christian JACOB**, MP, Président du groupe parlementaire UMP à l'Assemblée nationale, France
- **Rafał GRUPIŃSKI**, MP, Président du groupe parlementaire Platforma Obywatelska, Pologne
- **Athanasios BOURAS**, MP, Président du groupe parlementaire Nea Demokratia, Grèce
- **Peter ÖSTMAN**, MP, Président du groupe parlementaire CD, Finlande
- **Giovanni LA VIA**, MdPE, Rapporteur sur le budget de l'Union européenne 2013
- **Jean-Paul GAUZÈS**, MdPE, Rapporteur sur le semestre européen

Débats

II. LES DÉFIS DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES DE 2014 ET LA NOUVELLE LÉGISLATURE

- **Wilfried MARTENS**, Président du PPE
- **Corien WORTMANN-KOOL**, MdPE, Vice-présidente du Groupe PPE et Vice-présidente du PPE
- **Francis DELPÉRÉE**, MP, Président du groupe parlementaire CDH au Sénat, Belgique

III. LA PROCHAINE PRÉSIDENTENCE DE L'UNION EUROPÉENNE

- **Audronius AŽUBALIS**, MP, Vice-président de la commission des affaires étrangères au Seimas de la République de Lituanie et ancien Ministre des Affaires étrangères, Lituanie

IV. CONCLUSIONS ET ADOPTION DE LA DÉCLARATION FINALE

Réunion de travail

- Orateur invité: **Janusz LEWANDOWSKI**, Commissaire européen à la programmation financière et au budget

OUVERTURE DU SOMMET

JOSEPH DAUL, MdPE, Président du Groupe PPE



Joseph daul, MdPE, Président du Groupe PPE

Le Président du Groupe PPE, Joseph Daul, MdPE (PPE, FR), donne un bref aperçu de l'état d'avancement des négociations sur le cadre financier pluriannuel (CFP). Joseph Daul souligne que les États membres doivent assumer leurs responsabilités et s'employer davantage à améliorer les dépenses du budget de l'Union: «Les États membres doivent mettre de l'ordre dans leurs finances publiques. Ils accusent des déficits budgétaires, ce qui n'est pas le cas de l'Union, puisque le traité UE ne le permet pas. Le Parlement européen se battra pour imposer un déficit nul dans le budget à long terme de l'Union. N'oublions pas que 94 % du budget européen revient aux États membres, seuls 4 % vont à l'administration et 2 % aux interprètes. Les États membres doivent prendre leurs responsabilités en matière de bonnes pratiques en matière de dépenses».

Joseph Daul poursuit en insistant sur l'importance de prévoir une clause de révision pour les sept prochaines années: «Il s'agit d'un budget d'austérité couvrant sept années. Quel État ou gouvernement dispose d'un budget de sept ans et accepterait un budget d'austérité? Quelle assemblée nationale accepterait le fait de n'avoir pas le droit de changer ou de réviser le budget pendant son mandat? Que faut-il comprendre? Que le prochain Parlement ne pourra apporter aucun changement au budget pendant ses cinq années de mandat. Le Parlement sera élu, mais n'aura pas son mot à dire dans le budget. Je parle du principe même, de la responsabilité du Parlement européen. Quel gouvernement élu accepterait de ne pas pouvoir réviser le budget ou y apporter des modifications au cours de son mandat? Ce n'est pas logique, notre Parlement devrait avoir le droit d'examiner le budget.»

Et Joseph Daul de conclure: «Nous comprenons les réalités économiques, nous ne remettons pas en cause le droit des États membres de fixer des limites financières au budget européen. Nous disons simplement que l'argent devrait être mieux dépensé. C'est pourquoi nous espérons une clause de révision afin d'examiner comment le budget aura été alloué dans deux ou trois ans. C'est la raison pour laquelle nous prônons une flexibilité entre les lignes budgétaires et entre les années et, enfin, c'est la raison pour laquelle nous pensons qu'il est temps que l'Europe dispose de ses propres ressources afin d'éviter ces négociations à somme nulle tous les sept ans.»

PAULO RANGEL, MdPE,

Vice-président du Groupe PPE chargé des relations avec les groupes parlementaires des Parlements nationaux



Paulo RANGEL, MdPE, Vice-président du Groupe PPE chargé des relations avec les groupes parlementaires des Parlements nationaux

Cher Président, Chers collègues, Chers amis,

Je suis très heureux de vous recevoir pour le XVIII Sommet des présidents de groupes parlementaires PPE de l'Union, sous la Présidence de Joseph Daul.

Les parlements sont aujourd'hui à l'avant-garde de la vie politique européenne.

Nous vivons un moment rare, grave et difficile où les peuples s'interrogent sur leur avenir et interpellent les pouvoirs politiques dont nous faisons partie.

Dans ces moments, il appartient aux parlements de se placer au-devant de la scène, de dialoguer avec le peuple et par la suite, en son nom, de prendre l'initiative de délibérer des grandes lignes et programmes politiques qui transforment les crises en défis, les difficultés en opportunités.

Le moment que nous vivons, je veux le croire, est donc d'opportunité. Nous sommes en train de négocier, au centime près, le prochain Cadre financier.

Un cadre financier pluriannuel (CFP) qui, je vous le rappelle, est un ressort de croissance.

Or sans croissance, nous ne parviendrons pas à enrayer la pauvreté et le chômage en particulier celui des jeunes.

Nous avons besoin d'une Europe plus sûre pour nos peuples, pour nos familles.

Maintenant qu'un effort énorme a été réalisé pour consolider la discipline fiscale, nous devons nous tourner vers l'avenir. Il nous faut non pas un CFP étiéqué ou réticent, mais ambitieux.

Nous en appelons à toutes les parties prenantes pour qu'elles parviennent à un accord dès que possible; la continuité des programmes de l'Union européenne est essentielle et ne peut pas être remise en question.

Le CFP est crucial pour l'Europe. Les investissements dans les initiatives en termes de cohésion, d'infrastructures, de recherche, d'agriculture et d'emploi sont désormais au centre des aspirations des citoyens européens.

Nous avons besoin d'un budget qui favorise la croissance dans l'Union européenne: nous avons besoin d'un budget qui permette à l'Europe d'être compétitive dans un monde dynamique, d'un budget pour une intégration tournée vers l'innovation et la modernisation, d'un budget qui ouvrira des opportunités pour les secteurs dynamiques en Europe dans tous les domaines de l'activité économique et dans toutes les catégories de la population active.

C'est pourquoi nous regrettons que les négociations soient dans une impasse et nous demandons au Conseil d'adopter une attitude réaliste et de faire les efforts nécessaires pour parvenir à un accord sur le CFP. Dans la perspective d'une nouvelle impulsion des politiques européennes, nous attendons beaucoup de l'action des parlements.

Nous aurons la possibilité de discuter à propos des élections européennes de mai 2014.

Les élections de mai 2014 prochain seront la première grande opportunité pour une action coordonnée entre les partis nationaux et le PPE.

Il faut passer ce message: pour sortir de la crise nous avons besoin de plus d'Europe, plus d'union.

La campagne électorale sera aussi un moment privilégié pour montrer la collaboration que les parlements nationaux et le parlement européen ont développé tout au long de cette législature.

Les débats parlementaires et la fiscalisation démocratique de l'action des gouvernements sont des éléments essentiels de la vie démocratique.

Ce sont aussi les fenêtres de la démocratie car il s'agit de la partie la plus visible de l'activité politique.

La participation des citoyens aux élections, un grand taux de participation, est essentielle pour donner de la légitimité aux représentants politiques.

Notre défi doit être de rendre plus attirant le message européen.

À la commission des affaires constitutionnelles dont je suis membre, nous avons récemment travaillé dans ce sens.

Pour votre information nous avons proposé les mesures suivantes:

-les bulletins de vote pour les élections européennes de 2014 devraient mentionner les partis politiques européens et nationaux.

-Les partis européens devraient nommer leur candidat à la présidence de la Commission suffisamment tôt pour leur permettre de mener une campagne électorale à l'échelle de l'UE sur les questions communautaires.

-Les partis nationaux devraient préciser le candidat qu'ils soutiennent au poste de Président de la Commission et le parti européen auquel ils appartiennent.

PREMIÈRE SÉANCE :

LE CADRE FINANCIER PLURIANNUEL ET LES RESSOURCES PROPRES

JEAN-CLAUDE JUNCKER, Premier Ministre, Luxembourg

Nous approchons du Conseil européen de juin, où d'après le programme, nous devrions nous doter d'un programme de financement à moyen terme.

J'ai participé au Conseil européen de février qui a apporté une solution qui ne brille pas par son ambition mais qui a le mérite d'exister.

Alors que nous entamons une négociation interinstitutionnelle importante, les derniers pourparlers ayant été engagés la semaine passée, je souhaiterais que nous revenions à l'esprit communautaire.

J'observe les comportements budgétaires depuis 1984. En effet, j'étais déjà Ministre du budget à cette époque. Je me souviens en particulier du Conseil européen de Fontainebleau qui marqua le point de départ de la notion de « contributeur net » en termes de finances publiques européennes. Le budget européen est devenu un compte en banque auquel chacun contribue et tente de récupérer un maximum. On se soucie peu d'apporter une réponse européenne aux problèmes de notre époque. Je regrette profondément que ce ne soit pas l'esprit européen qui prévaille, mais plutôt des considérations de politique intérieure.

Cependant, toute action politique commençant par l'observation de la réalité, il est nécessaire d'avoir à l'esprit les sensibilités divergentes des États membres qui font la vie quotidienne de l'UE.

Alors que nous traversons une crise économique et financière, les États membres chargés d'arrêter les budgets nationaux sont invités à se conformer aux exigences de l'ajustement européen, qu'ils doivent respecter dans le cadre de l'union économique et monétaire. Demander aux gouvernements d'être généreux sur le plan européen et d'être restrictifs sur le plan national relève d'une véritable gageure.

Mais l'essentiel est fait. Les décisions que le Conseil européen a prises sont plus ou moins acceptées par le PE. Il reste cependant des chantiers ouverts. Nous devons, entre autres, apporter une bonne réponse aux reliquats du budget 2013. Il y a eu un premier essai du Conseil des ministres des finances pour débloquer une partie des crédits, mais l'entièreté des souhaits formulés par le PE n'a pas encore été rencontrée. Je ne peux pas imaginer qu'il y ait un accord sur les perspectives financières sans un accord



Jean-Claude JUNCKER, Premier Ministre, Luxembourg

intégral sur le budget 2013 ; non seulement une promesse sur des décisions à prendre, mais un engagement ferme, solide, inter-institutionnellement ancré. Sinon, nous n'arriverons pas à sortir de l'impasse dans laquelle nous sommes.

Pour avoir assisté à de nombreuses discussions budgétaires en Europe, je souhaiterais que nous entamions, d'ores et déjà, la préparation du prochain Cadre financier pluriannuel. Nous ne pouvons pas attendre 2018, 2019, 2020 pour nous mettre d'accord sur une nouvelle structure des dépenses, une nouvelle conception des ressources propres. Je pense qu'il faut déjà entamer ces débats entre parlementaires et gouvernements pour obtenir des résultats tangibles. Mais avant cela, je souhaiterais que nous tirions bénéfice des conclusions du Conseil européen de février qui prévoyaient une clause de révision. Il faut utiliser toutes les potentialités de ce que renferme cette clause de révision.

Nous avons insisté sur la nécessité d'apporter davantage de flexibilité dans le comportement budgétaire de l'UE. Je voudrais que nous nous entendions sur les éléments de flexibilité qu'il s'agira d'introduire dans nos comportements budgétaires. Je souhaite que l'on s'accorde sur le report d'une année à l'autre des crédits de paiement non utilisés. Il faut une flexibilité annuelle interne et une flexibilité pluriannuelle qui ne mettent pas en péril les décisions qui ont été prises.

Je souhaiterais que la clause de révision ne mette pas en péril les politiques de cohésion et qu'elle ne puisse être déclenchée qu'à l'unanimité des États membres.

CHRISTIAN JACOB, MP,

Président du groupe parlementaire UMP à l'Assemblée nationale, France



Christian JACOB, MP, Président du groupe parlementaire UMP à l'Assemblée nationale, France

Christian Jacob, MP (UMP, FR), Président du groupe parlementaire de l'UMP à l'Assemblée nationale en France, souligne son appui au Parlement européen en sa qualité de colégislateur à part entière dans les négociations sur le CFP. «Je crois fermement à l'existence de liens étroits entre les membres des parlements nationaux et les membres du Parlement européen. Ces liens étroits sont d'autant plus importants en ces temps particuliers de crise, alors que nos pays font face à de nombreuses difficultés» explique le député français.

M. Jacob fait preuve de compréhension à l'égard des exigences des parlements dans les négociations sur le budget de l'Union à long terme: «Je sais que ces négociations sont difficiles. Cinq groupes politiques, dont le PPE, ont déposé une proposition de résolution au Parlement européen pour critiquer les conclusions du Conseil européen de février relatives au cadre financier pluriannuel (CFP). Je sais d'où vous venez et je comprends vos revendications en faveur d'une plus grande flexibilité entre les lignes budgétaires et d'une année à l'autre. Je comprends également votre message concernant la possibilité de rectifier le tir budgétaire au fil des ans.»

Selon lui, sans accord sur le budget de l'Union à long terme, les conséquences seront lourdes pour l'ensemble de l'Union, et les citoyens européens en particulier: «L'Union européenne elle-même doit se montrer responsable, le Parlement et le Conseil doivent faire de leur mieux, notamment dans le domaine de la politique agricole commune (PAC).» Le député français ajoute que la PAC ne devrait pas être prise en otage dans les négociations actuelles sur le budget, d'autant plus que l'issue demeure incertaine. L'Union doit éviter, à tout prix, la renationalisation de la PAC.

RAFAŁ GRUPIŃSKI, MP,

Président du groupe parlementaire Platforma Obywatelska, Pologne

Rafał Grupiński, MP (PO, PL), Président du groupe parlementaire Platforma Obywatelska au Parlement polonais, explique que la Pologne salue la position du Parlement européen sur les négociations pour le CFP et espère qu'un accord sera trouvé à la fin juin au plus tard. Le moindre retard dans l'adoption du budget de l'Union à long terme aura un effet local et entraînera des retards dans tous les domaines visés par des projets de l'Union. «À l'heure où l'Europe a le plus besoin de ces programmes, à l'heure où elle a besoin d'investissements pour favoriser rapidement la croissance, ces programmes risquent d'être retardés. Dans le domaine particulier des politiques communes qui sont, après tout, le fondement même de la philosophie de l'Union, le moindre retard ralentira les investissements de l'Union», explique le député polonais.

Il poursuit en affirmant que la Pologne ne voit pas comme un problème les exigences du Parlement européen relatives au CFP, en particulier concernant la clause de révision et la flexibilité. M. Grupiński souligne que les politiques des programmes pluriannuels, comme la politique agricole, doivent avoir un financement assuré. «Nous reconnaissons que le Parlement européen a de nombreuses exigences, mais nous prions instamment toutes les parties de trouver un accord le plus vite possible», conclut-il.

Le président du groupe parlementaire Platforma Obywatelska au Parlement polonais attire l'atten-



Rafał GRUPIŃSKI, MP, Président du groupe parlementaire Platforma Obywatelska, Pologne

tion sur l'adhésion de la Croatie à l'UE. Il souligne que l'Union dispose de suffisamment de fonds pour la Croatie dans le budget 2013. Nous souhaitons que la Croatie joue pleinement son rôle dans nos programmes, dans nos politiques européennes. En ce qui me concerne, il ne s'agit pas d'une question financière, c'est notre devoir, notre mission. Si nous ne procédons pas à cet ajustement budgétaire, la Croatie sera un contributeur net: elle versera une contribution, mais ne recevra rien en retour. J'espère sincèrement que le 30 juin, jour de la cérémonie d'adhésion de la Croatie, il ne sera pas question d'un manque de fonds», prévient le député polonais.

ATHANASIOS BOURAS, MP, Président du groupe parlementaire Nea Demokratia, Grèce



Athanasios BOURAS, MP, Président du groupe parlementaire Nea Demokratia, Grèce

Athanasios Bouras, MP (ND, GR), Secrétaire général du groupe parlementaire Nea Demokratia au Parlement grec, voit le nouveau CFP 2014-2020 comme l'occasion de donner à l'Union les moyens nécessaires pour sortir de la crise et consolider sa position. Il espère que le nouveau CFP sera un système moderne, souple et transparent pour le budget européen. Nous avons les bases pour mettre en œuvre les projets européens actuels. "Nous devons veiller à ce que les dispositions soient suffisantes dans le budget pour financer les emplois et la croissance dans l'Union", dit-il.

Le secrétaire général du groupe parlementaire Nea Demokratia au Parlement grec décrit également la stratégie du nouveau CFP: "Premièrement, nous avons l'occasion de réformer le CFP pour la période 2014-2020, nous aurons un nouveau Parlement européen et une nouvelle Commission, nous devrions donc être en mesure de redéfinir les priorités budgétaires. Deuxièmement, nous avons l'idée de la flexibilité dans le CFP 2014-2020. L'idée, c'est qu'il s'en tienne aux limites des responsabilités définies dans le budget. Troisièmement, les ressources propres; nous devons être clairs, il faut garantir un financement du budget européen à partir de véritables ressources propres. Le système actuel de contributions mutuelles par les États membres n'est pas une idée achevée, comme nous convenons avec le Parlement européen dans ses dernières résolutions.

Le député grec prie instamment le Parlement européen d'arriver à un accord le plus vite possible et insiste pour que la solidarité figure au cœur de cette philosophie budgétaire commune. "Je crois qu'il est important que nous parvenions à un bon accord sur le CFP. Il nous faut veiller à placer la solidarité au cœur des débats. La solidarité n'est pas un vain mot. Il faut l'associer au CFP, de manière à garantir sa mise en pratique. Les ressources doivent être utilisées à bon escient. Nous espérons que le Conseil révise cet avis, y réfléchisse et convienne d'un compromis sur le CFP. N'oublions pas que l'argent profite directement aux États membres," conclut-il.

PETER ÖSTMAN, MP, Président du groupe parlementaire CD, Finlande

Peter Östman, MP (KD, FI), Président du groupe parlementaire des démocrates-chrétiens en Finlande, affirme que les décisions sur le CFP sont liées à la direction de l'Union européenne et des États membres en Europe et insiste pour que les négociations progressent rapidement. Il évoque l'importance de la prévisibilité tout au long du processus, "pour que nous puissions continuer à œuvrer tous ensemble à un accord sur la base d'une conception commune. L'Union puise sa force dans celle de ses États membres. Nous devons approfondir les initiatives déjà prises, comme le marché unique numérique, qui ouvre des perspectives aux États membres et à l'Union dans son ensemble".

S'agissant de la "flexibilité", il explique que la Finlande ne voit pas l'intérêt de mécanismes automatiques et que le principe d'équilibre budgétaire doit être préservé conformément au traité actuel. Quant à la "révision", continue-t-il, la Finlande n'est pas favorable à une obligation contraignante. Concernant la position de la Finlande sur les "ressources propres", il indique que le pays a soutenu la nécessité d'une réforme dans le cadre du traité actuel et est également favorable à une réforme au regard de la répartition des compétences des institutions concernées par le processus. Il poursuit en affirmant qu'"une économie européenne saine passe par des économies saines dans les États membres".



Peter ÖSTMAN, MP, Président du groupe parlementaire CD, Finlande

Enfin, il conclut en expliquant que, parallèlement à la crise, les citoyens ont perdu toute confiance dans l'Union et qu'il faut regagner cette confiance: "En tant que responsables politiques, nous avons la grande responsabilité de transmettre des informations correctes à nos citoyens".

GIOVANNI LA VIA, MdPE, Rapporteur sur le Budget de l'Union européenne 2013



Giovanni LA VIA, MdPE, Rapporteur sur le Budget de l'Union européenne 2013

Giovanni La Via, MdPE (PPE, IT), rapporteur du budget général de l'Union pour l'exercice 2013, explique que les problèmes concernant les différences entre les paiements et les engagements devront être résolus grâce à de nouveaux mécanismes et de nouvelles procédures qui nécessiteront une participation et une prise de responsabilités de la part de tous. Le rapporteur du Parlement souligne que "le budget à long terme appelle de la flexibilité pour utiliser au mieux les contributions nationales et compenser les pertes dues à la crise". De son point de vue, le budget de l'Union présente une vraie valeur ajoutée et peut générer de la croissance en Europe. Le problème touche à l'exécution du budget, car "seule une utilisation efficace des ressources disponibles nous permettra d'atteindre nos objectifs". "C'est une question de crédibilité, et le Conseil devrait honorer ses précédentes déclarations. Nous devons assumer les engagements pris", conclut le député européen de nationalité italienne.

JEAN-PAUL GAUZÈS, MdPE, Rapporteur sur le semestre européen



Jean-Paul GAUZÈS, MdPE, Rapporteur sur le semestre européen

Jean-Paul Gauzès, MdPE (PPE, FR), ancien rapporteur du semestre européen, aborde la coordination des politiques économiques, baptisée "semestre européen": "Le Parlement européen n'a pas l'intention de s'approprier les compétences des parlements nationaux en matière de ges-

tion du budget des États membres, toutefois, les mesures de coordination des politiques économiques prévoient que nous remarquions toute lacune dans la politique monétaire; nous touchons là à la question de la responsabilité démocratique". "Nous devons garantir la coordination économique dans la zone euro et veiller à ce que le Parlement européen n'intervienne (en rendant un avis) qu'après que la Commission a transmis son examen annuel de la croissance. La Commission avance une proposition, le Parlement donne son avis et le Conseil examine ces propositions avant de prendre une décision, une décision collective prise par ceux qui en ont la légitimité politique". Selon lui, le Parlement européen et les parlements nationaux doivent travailler dans le même sens, dans un esprit communautaire qui nous permet d'apporter les corrections nécessaires en l'absence d'une politique économique adéquate. Il souligne que le "six-pack" et le "two-pack" doivent garantir la protection et la prise en considération des droits des parlements nationaux.

DÉBAT: Un budget à long terme solide doit être adopté sans tarder



Michael Schneider (PPE/CdR, DE), Président du Groupe PPE au Comité des régions, affirme que par rapport au CFP, “les fonds structurels européens jouent un rôle important”. Il poursuit en expliquant que certains craignent que les négociations tirent en longueur

et nous empêchent de procéder au travail préparatoire nécessaire pour la prochaine période. “Nous voulons prendre connaissance du CFP en temps utile, pour apporter les solutions nécessaires au règlement sur les fonds structurels, puisque l’actuel règlement arrive à échéance”. S’agissant du déficit entre les engagements et les paiements, il souligne que “18 millions d’euros d’engagements ont été promis, mais n’ont pas été distribués!”



Pour conclure le débat, **Jean-Claude Juncker, Premier ministre luxembourgeois**, explique qu’après avoir écouté tous les intervenants du Parlement européen et des parlements nationaux, il constate une volonté de parvenir à un accord sur le CFP avant la fin juin. Il ajoute que

nous devrions penser à tout ce qui devrait suivre dans la période 2014-2020. Il considère que le Parlement, par tradition, “veut faire ce qu’il ne permet pas aux gouvernements de faire”.



g-d: Jean-Paul Gauzès, MdPE (PPE, FR), Rapporteur sur le semestre européen; Christian Jacob, MP (UMP, FR), Président du groupe parlementaire UMP à l’Assemblée nationale, France et Jean-Claude Juncker, Premier ministre luxembourgeois

DEUXIÈME SÉANCE:

LES DÉFIS DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES DE 2014 ET LA NOUVELLE LÉGISLATURE

WILFRIED MARTENS, Président du Parti Populaire Européen

Monsieur le Premier ministre, cher Jean-Claude,
Chers Vice-présidents du Groupe PPE,
Chers Présidents des groupes affiliés au PPE au sein
des Parlements nationaux,
Mesdames et messieurs,
Chers amis,

Je me réjouis d'être présent ici aujourd'hui, au Parlement européen, avec vous tous, et je vous remercie tout à la fois de votre volonté de débattre avec nous et de votre présence.

L'Europe fait face à une situation délicate. Les dernières années ont révélé des faiblesses majeures dans l'économie européenne, dont beaucoup ont été engendrées directement, ou aggravées, par les politiques menées par des gouvernements socialistes dans certains États membres de l'UE. Pour y réagir, nous, la famille du PPE, que ce soit ici à l'échelon européen à Bruxelles ou dans les capitales d'Europe, nous avons pris des mesures essentielles pour nous attaquer à ces faiblesses structurelles. Il faut que nos économies soient de nouveau saines si nous voulons retrouver une croissance économique durable et créer davantage d'emplois.

Les réformes mises en œuvre ont souvent nécessité un vrai leadership et du courage politique. Ces politiques n'ont pas été faciles à appliquer, sans compter qu'elles ne porteront pas leurs fruits avant des années. La croissance économique durable reste fuyante et le chômage, notamment au sein de certains groupes clés comme les jeunes, reste trop élevé. Nous observons en revanche que les efforts du leadership du PPE au sein des institutions de l'Union et des gouvernements nationaux commencent à payer; des garde-fous importants ont été mis en place pour que les erreurs qui ont mené à la crise ne soient plus répétées dans le futur.



Wilfried MARTENS, Président du Parti Populaire Européen

Malgré certains signes encourageants, il y a fort à parier pour que les élections européennes de l'année prochaine se déroulent encore dans une situation économique difficile.

Ces élections joueront un rôle majeur: soit l'Europe continuera sa route vers l'amélioration avec pour perspective un rétablissement complet, soit elle retournera aux politiques ratées du passé.

Un constat simple s'impose: en dépit des réussites politiques passées que le PPE peut revendiquer à juste titre, il nous incombera toujours de convaincre les citoyens de nos États membres que la voie proposée par le PPE est celle que doit suivre l'Europe.

Ce ne sera pas forcément facile dans la mesure où cette voie, qui s'inspirera de valeurs du PPE comme la responsabilité et la durabilité, sera, à la surface, moins attrayante pour certains électeurs que les idées peu claires proposées par des populistes dans les rangs des concurrents du PPE.

Nous sommes nous aussi confrontés au problème de la désaffection des électeurs.

La participation électorale a malheureusement baissé lors de chaque élection européenne. Nous devons nous attendre à ce que le mécontentement général entraîne une nouvelle diminution de cette participation en 2014. C'est pourquoi il est d'autant plus important que nous menions une campagne qui explique en termes simples ce que sont les vrais enjeux et pourquoi nous sommes le parti le mieux à même de faire avancer l'Europe.

Le siège du PPE ici à Bruxelles se prépare d'ores et déjà à cet effort. Nous rédigeons notre manifeste électoral, qui décrira notre vision et nos idées politiques fondamentales, appelées à façonner la campagne du PPE.

Nous avons créé un comité de pilotage de la campagne qui réunit nos principaux stratèges et qui coordonne l'ensemble des parties prenantes à la campagne: les partis membres du PPE, le Groupe PPE au Parlement européen, le Centre des études européennes et nos associations membres.

Dès l'année passée, nous avons invité le PPE à désigner un candidat au poste de président de la Commission européenne à travers un processus ouvert, transparent et compétitif. Permettez-moi de m'arrêter un instant sur les raisons pour lesquelles cet aspect particulier est si important.

Comme beaucoup d'entre vous le savent, les élections de 2014 seront l'occasion d'une grande première. Les partis politiques européens désigneront chacun un candidat au poste de président de la Commission européenne et le résultat des élections du Parlement européen déterminera effectivement le candidat à qui échoira la présidence de la Commission.

Même si c'est là une première historique pour l'Europe, le PPE défend depuis longtemps cette idée afin d'améliorer la transparence et de renforcer la légitimité démocratique de l'Union européenne.

En fait, bien avant les élections européennes de 2009, le PPE avait proposé José Manuel Barroso pour un second mandat à la tête de la Commission.

À l'époque, les autres grands partis européens avaient malheureusement refusé d'en faire de même.

Réjouissons-nous, à l'occasion des élections de l'année prochaine, tous les grands partis politiques européens désigneront un candidat. C'est une bonne chose pour l'Europe.

Eu égard notamment aux frustrations légitimes de nombreux Européens et vu la baisse du taux de participation électorale, nous devons tout mettre en œuvre pour créer un processus électoral aussi transparent et ouvert que possible.

Même s'il est trop tôt pour spéculer sur des noms, j'ai la conviction que le PPE est bien parti pour engager un processus duquel sortira au bout du compte le candidat le mieux armé pour ce poste.

Le PPE, parmi les partis européens, est celui qui déploie à cet égard le plus d'efforts, j'ai donc la conviction que malgré le climat électoral difficile, notre parti sera fin prêt pour 2014.

Chers amis,

Permettez-moi de conclure en appelant chacune des personnes présentes à l'action.

Il est vrai que les élections de l'année prochaine seront les «plus européennes» de toutes les élections européennes que nous avons tenues.

Il faut prendre des décisions et déployer des efforts à un niveau aussi proche que possible de nos concitoyens. En d'autres termes, il revient à nos partis membres du niveau national d'avancer leurs pions et de mener le débat.

C'est pourquoi j'appelle tous nos amis des Parlements nationaux qui sont des nôtres aujourd'hui à retourner dans leurs capitales en ayant à l'esprit la tenue des élections européennes de 2014.

Faites tout ce que vous pouvez pour développer l'enthousiasme au sein de votre parti et parmi vos concitoyens.

Je vous demande de leur expliquer pourquoi «plus d'Europe» et non pas «moins d'Europe» est la meilleure option pour raffermir la reprise aujourd'hui et assurer la prospérité demain, et pourquoi le PPE en particulier est la famille politique la mieux à même de tenir cette promesse.

Je vous remercie de votre attention.

Je vous souhaite une réunion productive et me réjouis de pouvoir travailler avec vous à l'approche des élections européennes de l'année prochaine.

CORIEN WORTMANN-KOOL, MdPE, Vice-présidente du Groupe PPE, Vice-présidente du PPE

Corien Wortmann-Kool, MdPE (PPE, NL), Vice-présidente du Groupe PPE et Vice-présidente du Parti populaire européen, tient un discours sur les principales activités auxquelles vont s'attaquer le Groupe PPE au Parlement européen et le Parti populaire européen en guise de préparation aux élections européennes de 2014. La vice-présidente Wortmann-Kool évoque l'un des changements les plus marquants des prochaines élections, à savoir qu'il est demandé à chaque parti politique européen de présenter un candidat au poste de président de la Commission. «Bien que la campagne se jouera essentiellement sur des questions nationales, les candidats des groupes politiques donneront vraisemblablement une dimension plus européenne au débat. La famille du PPE devra prôner un message offensif pour contrer les accents populistes et faire face aux eurosceptiques de droite comme de gauche».

Que fait le Groupe PPE pour se préparer aux élections?

Le Groupe PPE, en collaboration avec le Parti populaire européen, peut apporter une valeur ajoutée décisive aux préparations nationales en mettant ses connaissances et son expérience dans le domaine de la communication à la disposition de ses membres députés et candidats et de ses partis membres. Même si le Groupe PPE au Parlement européen ne fera pas campagne dans ces élections, il participera à la communication avec les citoyens à travers les médias sociaux et l'internet.

Activités du parti PPE et du Parlement européen

Les débats sur les éventuels candidats commenceront à l'automne et la nomination des candidats aura lieu lors du Congrès du PPE, à travers une procédure de nomination ouverte, transparente et compétitive. Le Parlement européen organisera une campagne institutionnelle de communication dans la période qui précède les élections de 2014. La campagne, adoptée par



Corien WORTMANN-KOOL, MdPE, Vice-présidente du Groupe PPE, Vice-présidente du PPE

le bureau du Parlement le 20 mai 2013, mettra en avant les nouveaux pouvoirs conférés au Parlement par le traité de Lisbonne et préparera le terrain en informant sur les politiques du Parlement et l'incidence de ce dernier. L'accent sera mis sur 5 grands thèmes destinés à sensibiliser aux prochaines élections et, ultérieurement, à transmettre le résultat des élections et la nouvelle composition du Parlement. Le Groupe PPE entend finaliser les travaux préparatoires dès le début de l'automne et mettra son matériel et ses services à la disposition des députés et des partis membres du PPE.

La députée européenne de nationalité néerlandaise déclare, au sujet des élections européennes, que «les efforts doivent viser l'achèvement de l'unité». Elle ajoute que le populisme est un outil utilisé contre les députés. «C'est pourquoi, affirme-t-elle, il est très important de fournir des informations adéquates aux électeurs sur les forces européennes constructives telles que notre parti, et d'imposer des mesures prouvant que nous agissons de manière responsable dans l'utilisation des deniers publics».

FRANCIS DELPÉRÉE, MP,

Président du groupe parlementaire CDH au Sénat, Belgique



Francis DELPÉRÉE, MP, Président du groupe parlementaire CDH au Sénat, Belgique

Je voudrais me placer dans cette perspective immédiate. Et envisager quelques questions particulières. Si vous le voulez, je me placerai à trois moments distincts. Un. L'avant élections. Deux, les élections proprement dites. Trois. L'après élections.

I. L'AVANT ÉLECTIONS

Il me semble qu'il y a trois questions qui vont se poser d'ici mai 2014. L'enjeu, les règles du jeu, les personnes en jeu.

A. L'enjeu

En matière électorale, l'enjeu, c'est le nombre de sièges qui sont à pourvoir dans une circonscription. Nous connaissons le texte du traité (art. 14-2). Il fixe l'enjeu de manière précise. Le nombre des députés européens est de « sept cent cinquante », auquel il faut ajouter le président.

Combien de députés par État ? Le traité établit, ici aussi, une règle arithmétique. La représentation des États

est « assurée de façon dégressivement proportionnelle ». Il y a tout de même deux correctifs qui sont apportés, sous la forme d'un seuil et sous la forme d'un plafond. Le seuil est de six députés. Le plafond est de « quatre-vingt-seize » députés.

L'opération répartitrice ne s'arrête évidemment pas là. Dans chaque État, la loi peut établir des collèges électoraux particuliers. En Belgique, par exemple, il y avait 22 députés européens à élire. 13 sont choisis par le collège flamand, 8 par le collège francophone et 1 par le collège germanophone. En 2014, il n'y aura plus que 21 députés à élire. Au surplus, les évolutions démographiques obligent à revoir cette répartition interne.

Le traité se contente de dire qu'il faut, ici aussi, s'inspirer des principes de la représentation proportionnelle. Cela devrait se traduire par l'élection de 12 députés par le collège flamand, de 8 députés par le collège francophone et d'un germanophone. A moins que l'on ne décide de revoir entre-temps le nombre ou la taille des collèges.

B. Les règles du jeu.

Une autre question doit être envisagée. Chacun de nos États disposent d'une législation permanente pour l'organisation des élections européennes. Peut-on la modifier dans l'année qui précède les élections — étant entendu que nous sommes déjà à moins d'un an de mai 2014 — ? La jurisprudence constitutionnelle, notamment celle du Conseil constitutionnel français, incite à faire ici une distinction importante.

Ou bien la loi envisagée ne contient que des dispositions organiques, techniques ou pratiques. En principe, elles n'ont pas d'incidence sur le déroulement du scrutin. Elles ne cherchent pas à rompre l'égalité entre les candidats. La loi peut intervenir dans l'année qui

vient, à condition tout de même de ne pas être votée par surprise, par exemple dans les derniers jours de la campagne.

Ou bien la loi envisagée contient des dispositions qui peuvent avoir une influence directe sur l'attribution des sièges — je pense, par exemple, aux règles de financement des campagnes électorales ou à celles qui déterminent l'attribution aux différentes listes d'émissions à la radio et à la télévision —. Le Conseil constitutionnel considère que de telles règles, prises à quelques mois ou à quelques semaines de l'élection, peuvent altérer la sincérité du scrutin. Elles prêtent, dès lors, à critique.

C. Les personnes en jeu.

Quand on parle des personnes, il faut avoir égard aux électeurs, il faut aussi tenir compte des éligibles.

Il y a les électeurs. Je dis en passant que la qualité d'électeur n'est pas aussi simple à établir qu'il n'y paraît. Je parle sous l'autorité du président Rangel. Mais, si je ne me trompe, au Portugal, le droit de vote aux élections européennes n'est pas réservé aux seuls Portugais. Il revient aussi à tous les Lusophones qui résident au Portugal, qu'ils soient Angolais, Brésiliens ou Cap Verdiens. L'on est manifestement plus restrictif dans d'autres pays.

Il y a aussi les candidats. Même problème. Si mes informations sont exactes, les lusophones sont aussi autorisés à se présenter comme candidats aux élections européennes. La définition de la nationalité reste du ressort de chaque État.

II. LES ÉLECTIONS PROPREMENT DITES

Je me limite, ici encore, à trois observations. Elles ont trait au sens de l'élection, au nombre des élections et aux modalités de l'élection.

A. Le sens de l'élection.

Le Parlement européen est élu, c'est la moindre des choses. Il est élu dans des circonstances particulières pu-

isque, une fois réuni, il ne saurait être dissout. Les députés européens n'ont pas à se faire du souci. Ils sont élus pour une période de cinq ans. Ni plus, ni moins. Certains ne mesurent plus le confort dont ils jouissent ainsi.

Le Parlement européen devrait parfois se demander si le régime de stabilité absolue qui est le sien n'explique pas le peu d'attributions qui lui revient. Dans le jeu de pouvoirs qui s'instaure dans le système institutionnel européen, la stabilité est une force. Elle peut aussi révéler une faiblesse.

B. La multiplicité des élections

On l'a relevé à de multiples reprises. Les élections européennes ne sont européennes que de nom. En réalité, ce sont des élections nationales qui servent à désigner un ensemble d'hommes et de femmes, généralement des nationaux, qui rempliront une fonction représentative au sein du Parlement européen.

L'ancrage national des élections européennes peut avoir des conséquences pratiques. Dans certains États, par exemple, l'on ne vote que le dimanche, dans d'autres, l'on vote plusieurs jours de la semaine qui précède l'échéance.

L'ancrage national peut aussi avoir des conséquences juridiques. Depuis la fin du XIXe siècle, la Belgique impose l'obligation de voter. Elle a maintenu cette obligation envers et contre tout. La logique a voulu qu'elle impose également cette obligation aux électeurs européens, y compris aux non-Belges qui ont décidé de participer aux élections européennes dans le cadre belge. La menace d'une sanction (légère, au demeurant) peut décourager certains à s'inscrire...

L'ancrage national peut encore avoir des conséquences politiques. Dans certains États, comme la Belgique, la loi a couplé les élections européennes avec les élections régionales — qui ont aussi lieu tous les cinq ans —. C'est la règle. Les réalités politiques du moment font aussi que, l'année prochaine, les élections législatives et les élections régionales auront lieu le même jour. Le 25 mai, ce sera la journée de tous les scrutins. La « méga-élection », comme dit déjà la presse.

Il est permis de se demander quelle sera la réaction de l'électeur face à trois bulletins de vote. Décidera-t-il de mettre tous ses œufs dans le même panier ou votera-t-il à la carte ? L'un des votes va-t-il influencer les autres ? Quel sera l'impact de la campagne européenne sur la campagne nationale et l'inverse ?

Allons-nous édicter une règle selon laquelle les élections nationales pour la désignation des parlementaires européens ne peuvent avoir lieu à moins de x mois d'autres élections pour éviter toute contamination ?

L'opération risque d'être vaine. Les élections européennes ont lieu, dans toute l'Europe, au même moment. L'on ne saurait éviter la survenance de crises dans l'un ou l'autre État — étant entendu que ces difficultés ne pourraient être résolues qu'à la faveur d'élections locales, régionales ou nationales —.

C. Les modalités de l'élection

Je me borne à mentionner une question concrète. Un certain nombre d'électeurs européens votent au moyen d'un ordinateur. S'il y a plusieurs scrutins, quel est le bulletin qui apparaîtra en premier lieu sur l'écran de l'ordinateur ? Quel sera le deuxième ? Quel sera le troisième ? Encore une fois, y aura-t-il un effet d'entraînement ? Ou l'électeur prendra-t-il soin de distinguer soigneusement les niveaux de pouvoir, les enjeux politiques, les listes et les candidats ? J'ai le sentiment qu'il va y avoir une belle bataille de noms et de sigles.

III. L'APRÈS ÉLECTIONS. LA COMPOSITION DU PARLEMENT ET DE LA COMMISSION

Nous sommes au lendemain du 25 mai. Les élections ont eu lieu. Fin de la première manche. Mais, comme l'on dit parfois, sans beaucoup d'exactitude, à ce moment-là, c'est le deuxième tour qui commence. Comme élu du peuple, j'ose à peine dire qu'il est parfois plus important que le premier.

A. Il y a, d'abord, la vérification des pouvoirs. Une double opération de vérification des pouvoirs, en réalité. L'une qui se présente dans chacun des États et qui

porte, par exemple, sur les conditions dans lesquelles les élections ont pu se développer. L'autre qui se présente à l'échelon européen et qui porte, notamment, sur la réunion des conditions d'éligibilité par chacun des élus.

B. L'élection du Président de la Commission.

Il faut souligner, d'emblée, une particularité de la désignation du Président de la Commission européenne. C'est celle que mentionnent tant l'article 14.1 que l'article 17.7 du traité sur l'Union européenne, tel qu'il a été amendé par le traité de Lisbonne. Le Président est désormais élu.

Cette procédure élective a du mal à entrer dans les esprits. Le site Europa de la Commission n'hésite pas à commenter l'article 17 sous le titre : « Les procédures de nomination ». Nomination ! Il est aussitôt précisé qu'il revient, en réalité, au Conseil européen de désigner la personnalité qu'il envisage — je cite — de « nommer président de la Commission ». Je me vois obligé de dire qu'à moins d'une erreur de traduction, c'est faux. Désormais, le Président ne sera pas nommé. Il sera élu. Ce n'est pas du tout la même chose.

Le Président est même « l'élu des élus ». Il est choisi par les parlementaires européens. Il bénéficie à ce titre d'une réelle légitimité politique : celle que lui procure le scrutin qui est organisé dans l'assemblée (dont, par ailleurs, il est peut-être membre).

Avec cette précision importante. Le Président doit recueillir les voix de la majorité — non pas des parlementaires qui s'expriment — mais la majorité des membres qui composent le Parlement européen (ce qui signifie qu'il doit recueillir 376 voix sur 750).

Ce qui est vrai aussi, c'est que cette élection se fera sur la base d'une proposition qui émane du Conseil européen. Le Conseil européen ne désigne pas le Président. Il propose, à la majorité qualifiée, un candidat à la présidence de la Commission. Pour ce faire, il tient compte du résultat des « élections au Parlement européen ». Il procède aussi « aux consultations appropriées ».

Chacun connaît la suite des opérations. Si le candidat proposé par le Conseil ne recueille pas la majorité des voix, il revient au Conseil européen, statuant à nouveau à la majorité qualifiée, de proposer, dans un délai d'un mois, un nouveau candidat. Le Parlement européen l'élit ou le refuse selon la même procédure.

C. La nomination des membres de la Commission.

Les commissaires, eux, ne sont pas élus. Ils sont nommés par le Conseil européen. Le choix s'opère, sur la base des suggestions faites par les États membres, conformément aux critères prévus au paragraphe 3, deuxième alinéa, et au paragraphe 5, second alinéa.

Ce choix est fait en accord avec le Président qui, lui, a été élu. Ce qui est normal. Ils doivent former une équipe aussi soudée que possible pour remplir les fonctions qui leur sont collectivement assignées.

Ce choix doit être avalisé par le Parlement européen. Celui-ci approuve ou refuse d'approuver les nominations qui sont intervenues. En même temps, le Parlement approuve le programme de l'équipe entrante des commissaires.

Voilà quelques observations. Les unes sont juridiques, d'autres sont plus politiques, d'autres encore sont résolument pratiques. Mais je reviens à mon observation de départ. Mai 2014, c'est demain. C'est dans cette perspective chronologique qu'il paraissait urgent de recenser et d'examiner quelques questions.

Il y a un proverbe français qui dit : « Un homme averti en vaut deux ». J'ai envie d'ajouter : « Un parlementaire averti en vaut deux et, s'il est au PPE, il en vaut trois ». C'est le sens de ma petite contribution à nos travaux.



g-d: Jean-Paul Gauzès, MdPE, Rapporteur sur le semestre européen; Christian Jacob, MP (UMP, FR), Président du groupe parlementaire UMP à l'Assemblée nationale, France; Jean-Claude Juncker, Premier Ministre, Luxembourg; Beatrice Scarascia Mugnozza, Chef du Service PPE chargé des Relations avec les Parlements Nationaux; Paulo Rangel, MdPE, Vice-président du Groupe PPE chargé des relations avec les Groupes parlementaires des Parlements nationaux; Joseph Daul, MdPE, Président du Groupe PPE; Charles Flanagan, MP, Président du groupe parlementaire Fine Gael au Parlement irlandais et Wilfried Martens, Président du PPE

DÉBAT : 2014 un choix pour l'Europe



Au cours du débat, **Peter Östman, MP (KD, FI), Président du groupe parlementaire des démocrates chrétiens en Finlande**, évoque la situation délicate dans son pays, où un député européen appartient au Parti démocrate-chrétien et trois au Parti de la coalition nationale. Selon lui, le meilleur

résultat électoral consisterait à voir le Parti de la coalition nationale et le Parti démocrate-chrétien former une coalition, ce qui leur garantirait la liste.



Beatriz Rodríguez-Salmones, MP (PP, ES), Membre de la commission conjointe pour l'Union européenne au Congrès des députés en Espagne, intervient en expliquant que la situation du populisme a radicalement changé depuis les dernières élections, a fortiori

dans des pays comme l'Espagne. Elle affirme que la question des privilèges des députés européens sera soulevée et que les membres du Parlement européen devront déclarer combien ils gagnent et répondre à des questions sur leurs privilèges. "Dans certains pays, les responsables politiques ont vu leur salaire diminuer et tous les fonctionnaires publics ont vu leur salaire baisser; de nombreuses personnes souffrent! Il faut apporter des réponses exactes et précises à ces questions."



Francis Delpérée, MP (CDH, BE), Président du groupe parlementaire CDH au Sénat de Belgique, répète que la seule carte à jouer dans les prochaines élections est la "carte de l'honnêteté". Il ajoute qu'une comparaison devrait être établie avec les privilèges

des hauts responsables du secteur des affaires et du secteur public.



Arto Satonen, MP (KOK, FI), Vice-président du groupe parlementaire du Parti de la coalition nationale au Parlement finlandais, s'exprime au sujet de deux points majeurs à prendre en considération lors des élections européennes:

le chômage des jeunes et la question de savoir si c'est une approche politique favorable ou défavorable à l'Europe qui l'emportera lors des prochaines élections. "Il est important de déployer des ressources au niveau européen pour combattre le chômage des jeunes. Le marché du travail pour les jeunes devrait être conçu de manière à ce que, même en cas de mauvaise conjoncture, les jeunes continuent d'être portés vers le marché".



Tsvetan Tsvetanov, MP (GERB, BG), Vice-président du groupe parlementaire, souligne l'ampleur de la montée du populisme et insiste pour que le PPE prépare une stratégie électorale intelligente. Ces deux dernières années, les socialistes ont gagné du terrain en Grèce, en Bulgarie, en France et en Roumanie en utilisant des outils

"populistes". Il faut examiner les messages des populistes! "En Bulgarie, ils ont du pouvoir, même s'ils ne réalisent jamais ce qu'ils promettent. Il est très important que le PPE trouve le juste équilibre, même s'il faut pour cela collaborer avec les socialistes!"



Paulo Mota Pinto, MP (PSD, PT), Président de la commission des affaires européennes à l'Assemblée du Portugal, explique que la situation actuelle montre que certains pays doivent régler leurs propres problèmes, mais souligne que “des réponses européennes sont également

nécessaires”. Il ajoute que l'un des résultats positifs des élections a trait au fait que le débat sur les élections européennes s'est sensiblement accru dans certains pays, comme le Portugal. Enfin, il conclut qu'il préférerait que les élections européennes se tiennent en un jour, au lieu de quatre.



Richárd Hörsik, MP (FIDESZ, HU), Président de la commission des affaires européennes à l'Assemblée nationale en Hongrie, souligne l'importance des élections nationales dans des pays comme l'Allemagne et la Hongrie, car elles influenceront les résultats des élections européennes.

Il rappelle que, à l'Assemblée du Conseil de l'Europe, les socialistes libéraux ont pris la Hongrie pour cible et ont voulu lancer un processus de suivi dans le pays.



Jean Bizet, MP (UMP, FR), Vice-président de la commission des affaires européennes du Sénat en France, s'exprime au sujet de la situation du populisme en France et des partis politiques d'extrême droite, comme le Front National, ou d'extrême gauche, comme le parti de M.

Mélenchon. “Nous sommes particulièrement inquiets

parce que les partis extrémistes et les partis opposés à l'Europe pourraient remporter des voix”. Il souligne que l'Europe doit être plus unie, plus réceptive et plus compétitive.



Paulo Rangel, MdPE (PPE, PT), Vice-président du Groupe PPE responsable des relations avec les parlements nationaux, insiste sur le fait que les électeurs sont très intelligents; ils savent faire la différence entre les bons et les mauvais responsables politiques et entre les

bonnes et les mauvaises politiques. S'agissant du statut des responsables politiques, il ajoute: “Je suis tout à fait pour des conditions raisonnables (qui ne sont pas des privilèges) établies de manière transparente et nous avons l'obligation de défendre les institutions et le système politique dans son ensemble!”



Corien Wortmann-Kool, MdPE (PPE, NL), Vice-présidente du Parti populaire européen et Vice-présidente du Groupe PPE, conclut le débat en confirmant que “ces élections ne seront pas faciles!” Il s'agira d'une bataille contre les partis de gauche et populistes, qui

se présentent sous différentes formes dans les États membres, et savent seulement comment éviter les problèmes! Elle croit en outre que les élections européennes seront un défi à relever dans la mesure où “il existe un potentiel d'électeurs neutres qui peuvent être amenés à voter”.

TROISIÈME SÉANCE:

LA PROCHAINE PRÉSIDENTE DE L'UNION EUROPÉENNE

AUDRONIUS AŽUBALIS, MP,

Vice-président de la commission des affaires étrangères au Seimas de la République de Lituanie et ancien Ministre des affaires étrangères, Lituanie

Audronius Ažubalis, MP (TS-LKD, LT), vice-président de la commission des affaires étrangères au Seimas de la République de Lituanie, explique que la Présidence lituanienne se veut une présidence efficace tournée vers les résultats, fidèle à la continuité et bâtie sur les valeurs et la vision à long terme plutôt que les intérêts nationaux étriqués.

Ces six prochains mois, la Présidence se battra pour une Europe crédible, ouverte et tournée vers la croissance. Par une «Europe crédible», la Présidence lituanienne entend mettre en œuvre le cadre de la gouvernance économique, renforçant ainsi l'Union économique et monétaire (UEM), et accorder une attention particulière au cadre de l'Union bancaire, pour protéger les intérêts financiers des États membres.

Par une «Europe tournée vers la croissance», elle vise l'adoption en temps utile des propositions législatives attachées au prochain cadre financier pluriannuel (CFP), le budget annuel, le renforcement du marché intérieur pour la croissance, la promotion de l'emploi, l'achèvement du marché intérieur de l'énergie et la progression des stratégies macrorégionales de l'UE, comme la stratégie pour la mer Baltique.

Une «Europe ouverte» suppose de consolider le Partenariat oriental, de poursuivre l'élargissement avec l'adhésion de la Croatie, de promouvoir le libre-échange avec les partenaires stratégiques, les négociations sur les accords de libre-échange (ALE) avec les États-Unis et le Japon ainsi qu'avec certains pays de l'ANASE, et de garantir un contrôle effectif des frontières extérieures de l'UE. La priorité absolue touche à la sécurité énergétique. Pour la Lituanie comme pour le reste de l'UE, la dépendance énergétique pose problème. Un marché européen intérieur de l'énergie qui fonctionne est un préalable nécessaire à une dimension extérieure solide de la politique énergétique de l'Union. La Présidence lituanienne se réjouit de constater que la région de la mer Baltique est l'un des nouveaux centres pour les initiatives en matière d'énergie. Les différents projets, comme le plan d'interconnexion des marchés énergétiques de la région de la Baltique, sont de bons exemples de la coopération entre les États membres de l'UE et de la manière de faire progresser les stratégies macrorégionales en faveur de la croissance. La stratégie régionale est la deuxième priorité de la présidence lituanienne. Pour y arriver, il convient d'améliorer la mise en réseau des différents acteurs et d'accroître la coordination entre les possibilités de financement. L'harmonisation de la



Audronius AŽUBALIS, MP, Vice-président de la commission des affaires étrangères au Seimas de la République de Lituanie et ancien Ministre des affaires étrangères, Lituanie

stratégie pour la mer Baltique avec le cadre financier 2014-2020 doit encore être achevée.

La troisième priorité a trait au Partenariat oriental. L'Europe aborde un tournant crucial, car l'Union européenne n'est plus le seul centre de gravité dans la région. En observant les processus géopolitiques élargis en Europe de l'Est, il est possible de distinguer deux possibilités en concurrence pour l'intégration régionale: le Partenariat oriental, d'une part, et l'Union eurasiennne, amorcée par la Russie, d'autre part. La Lituanie considère que l'avenir de l'Europe dépend de la manière dont nous traitons les Européens de l'Est. C'est pourquoi la Présidence lituanienne fonde des espoirs particuliers sur le troisième sommet du partenariat oriental à Vilnius cet automne, à savoir la signature des accords d'association avec l'Ukraine, y compris l'accord de libre-échange approfondi et complet, et la finalisation de ces accords avec la Moldavie, la Géorgie et l'Arménie à travers la signature des accords respectifs.

Enfin, la Présidence lituanienne déploiera des efforts pour consolider les frontières extérieures de l'UE. Il manque au système Schengen actuel une gouvernance et une surveillance solides, raison pour laquelle la Présidence se penchera entre autres sur la proposition de «frontières intelligentes». M. Ažubalis conclut en soulignant que la vision d'une Europe prospère côtoyant un voisinage sûr et démocratique guidera les efforts de la Présidence lituanienne pendant cette période.

RÉUNION DE TRAVAIL :

**Orateur invité : Janusz Lewandowski,
Commissaire européen
à la programmation financière
et au budget**

JANUSZ LEWANDOWSKI, Commissaire européen à la programmation financière et au budget

Janusz Lewandowski, Commissaire européen de la programmation financière et du budget, explique qu'il n'existe aucun remède miracle à la situation économique actuelle. Il pense que le cadre financier pluriannuel (CFP) apportera des réponses sur la manière de financer l'emploi, la croissance et l'innovation en période d'assainissement des finances publiques. Il affirme que la Commission n'était pas satisfaite de l'accord conclu par les chefs d'État le 8 février et ajoute: «Nous ne pouvons hypothéquer l'avenir avec les problèmes actuels du budget!» En guise de conclusion, il évoque l'importance de la flexibilité compte tenu du faible niveau actuel des paiements.



Janusz LEWANDOWSKI, Commissaire européen à la programmation financière et au budget



g-d: Véronique Mathieu Houillon, MdPE (PPE, FR), Membre de la commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures; Jean-Pierre Audy, MdPE (PPE, FR), Chef de la délégation française du Groupe PPE; Christian Jacob, MP (UMP, FR), Président du groupe parlementaire UMP à l'Assemblée nationale, France; Jean-Paul Gauzès, MdPE, (PPE, FR), Rapporteur sur le semestre européen et Jean Bizet, MP (UMP, FR), Vice-président de la commission des affaires européennes au Sénat, France

DÉCLARATION FINALE DU 18ème SOMMET

BRUXELLES, LE 3 JUIN 2013

Nous, présidents des groupes parlementaires PPE, soulignons qu'il est important de proposer des emplois à la prochaine génération, sans pour autant accroître la dette. Nous avons donc l'intime conviction que, pour assurer l'avenir de l'Europe, le principal objectif politique à poursuivre est de créer des conditions propices à la relance de la croissance et de l'emploi.

Nous estimons qu'à cette fin, et pour stimuler la croissance et l'emploi de manière solidaire, l'Europe devrait:

- approfondir et ouvrir le marché intérieur,
- adopter un cadre financier pluriannuel (CFP) orienté vers l'avenir,
- garantir la mise en œuvre effective des financements européens dans les États membres.

Nous avons besoin d'un marché intérieur pleinement opérationnel et il nous faut mettre en place les mesures nécessaires pour stimuler la compétitivité, attirer les investissements privés et renforcer notre économie.

Nous sommes déterminés à faire en sorte que l'Union dispose d'un budget transparent, qui inclura l'ensemble des dépenses et des recettes, sans que des dépenses supplémentaires ne se greffent hors budget (principe d'unité du budget), et qui donnera à l'Union les moyens de sortir de la crise, et d'en sortir plus forte. Il sera par ailleurs nécessaire, afin de tenir compte de l'évolution de la conjoncture économique et d'assurer la pleine légitimité démocratique du cadre financier pluriannuel 2014-2020, de procéder à une révision à mi-parcours pour traiter tous les aspects des recettes et des dépenses.

Nous appelons en particulier de nos vœux l'adoption d'un CFP flexible et soulignons qu'il est essentiel de convenir d'une feuille de route sur la réforme du système des ressources propres.

Nous sommes partisans d'une politique budgétaire européenne placée sous le signe de la cohérence – des diverses politiques de l'Union, d'une part, et entre le budget européen et les budgets nationaux, d'autre part. Les investissements européens doivent être clairement ciblés et accorder la priorité aux projets qui favorisent la compétitivité et soutiennent des objectifs d'envergure pour l'Europe de demain. Nous devons nous montrer capables d'entreprendre toutes les actions concrètes nécessaires pour respecter nos engagements, notamment quant à l'initiative pour l'emploi des jeunes.

Nous avons la conviction que, pour restaurer la confiance en notre économie grâce à ces mesures pérennes en faveur de la croissance et de la création d'emplois, nous devons garantir la bonne application des règles, mettre de l'ordre dans les finances publiques, poursuivre la modernisation de nos économies, élaborer des mesures incitatives au profit d'une plus grande participation de l'industrie et, dans le même temps, investir dans la recherche-développement et l'innovation.

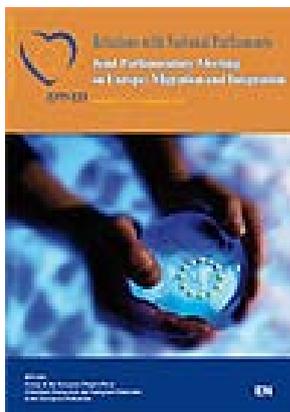
Nous, présidents des groupes parlementaires PPE, remercions la présidence irlandaise du Conseil de l'Union européenne pour les efforts continus qu'elle a déployés afin de faire progresser le débat sur les points principaux du CFP 2014-2020 et de promouvoir un accord politique au sein des forums actuels.

Nous soulignons par ailleurs qu'il est essentiel de renforcer les relations avec nos partenaires internationaux afin de pouvoir relever les défis de la mondialisation, condition essentielle pour que les entreprises européennes deviennent des leaders mondiaux. Dans le processus de mise en place d'un climat propice à l'investissement et à l'ouverture de nouveaux débouchés commerciaux pour les entreprises européennes dans le monde entier, une attention particulière devra être portée à l'internationalisation des petites et moyennes entreprises (PME), dont la capacité d'exportation est en plein développement.

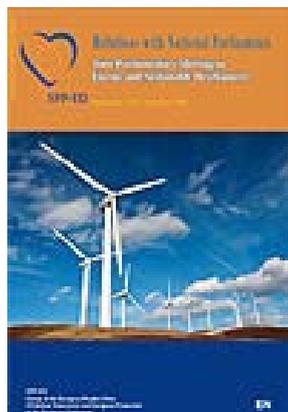
Dernières publications internes

Séries “Parlements nationaux”

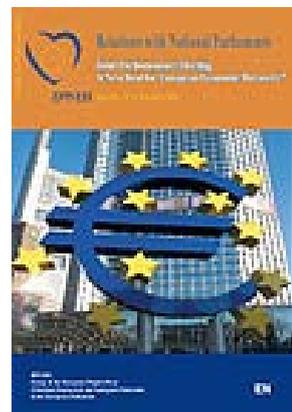
Groupe PPE au Parlement européen



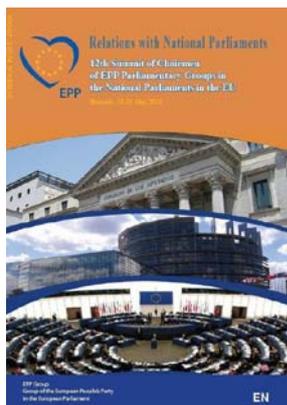
Joint Parliamentary Meeting on Europe: Migration and Integration (10-11 September 2008)
June 2009/ EN, FR



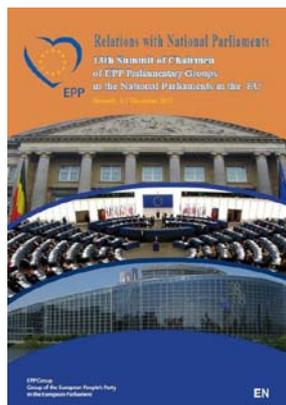
Joint Parliamentary Meeting on Energy and Sustainable Development (20-21 November 2008)
June 2009/ EN,FR



Joint Parliamentary Meeting on A New Deal for European Economic Recovery? (16-17 February 2009)
June 2009/ EN, FR



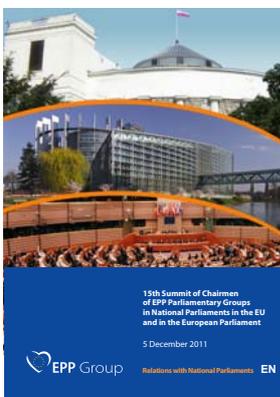
12th Summit of Chairmen of EPP Parliamentary Groups in the National Parliaments in the EU (10-11 May 2010)
November 2010/ EN



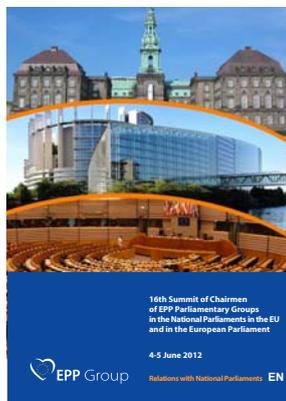
13th Summit of Chairmen of EPP Parliamentary Groups in the National Parliaments in the EU (6-7 December 2010)
January 2011/ EN, FR



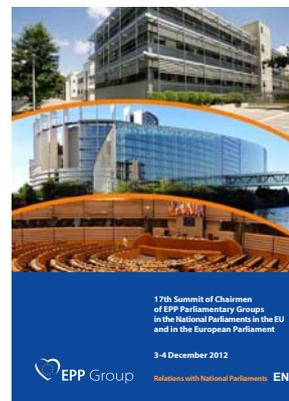
14th Summit of Chairmen of EPP Parliamentary Groups in the National Parliaments in the EU (27-28 June 2011)
December 2011/ EN, FR



15th Summit of Chairmen of EPP Parliamentary Groups in the National Parliaments in the EU (5 December 2011)
May 2012/ EN, FR



16th Summit of Chairmen of EPP Parliamentary Groups in the National Parliaments in the EU and in the EP (4-5 June 2012)
December 2012/ EN, FR



17th Summit of Chairmen of EPP Parliamentary Groups in the National Parliaments in the EU (3-4 December 2012)
May 2013/ EN, FR



Groupe PPE

au Parlement européen

Publié par :	Cellule Publications Service de Presse et Communications Groupe PPE au Parlement européen
Editeur :	Pedro López de Pablo
Responsable :	Beatrice Scarascia Mugnozza Relations avec les Parlements Nationaux
Adresse:	Parlement européen 47-53 rue Wiertz B - 1047 Bruxelles Belgique
Internet:	http://www.eppgroup.eu
E-mail:	epp-nationalparliaments@europarl.europa.eu
Copyright:	Groupe PPE au Parlement européen